

DÉLIBÉRATION du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 17 octobre 2014

Délibération n° 91-2014

Le Conseil d'administration se prononce favorablement sur l'enveloppe de la Recherche – hors frais de gestion – selon les critères suivants :

- Proposition d'une réduction de l'enveloppe globale de 5%
- Pas de modification des prélèvements pour frais de gestion sur les contrats
- Pas de prélèvement de l'établissement sur la déduction de la TVA.

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 18

Pour :	16
Contre :	0
Abstention(s) :	1
Refus de vote :	1

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Tableau « construction budgétaire des dotations de la recherche »

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 28 OCT. 2014

Document mis en ligne le : 28 OCT. 2014